

## PROCES VERBAL

## Réunion de bureau

Lundi 9 décembre 2024 à 18H

Salle de réunion Communauté de Communes du Val d'Amour

## Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	p
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	Exc
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	Exc
Christian Vuillet	p
Jean Théry	P

## Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
Elen Ledet	P

Philippe Brochet est nommé secrétaire de séance.

### 1. Plan d'actions en faveur des mobilités

Etienne Rougeaux : La région est autorité organisatrice en matière de mobilité, les communautés d'agglomération sont obligatoirement compétentes. Les communautés de communes ont eu la possibilité de se positionner en 2021 sur le sujet. La région nous a incité à prendre la compétence pour pouvoir participer au tour de table.

La communauté de communes est compétente en matière de mobilités depuis juillet 2021, et est devenue Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) sur son territoire. Il faut aujourd'hui définir les priorités d'actions pour les prochaines années afin de permettre aux services de travailler sur le sujet.

En tant qu'AOM la communauté de communes a la possibilité de conduire des actions en direct. Un diaporama est présenté en séance

#### 1.1. Les principaux enjeux

On identifie 3 enjeux principaux :

- Limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liés aux déplacements ;
- Lutter contre isolement des personnes âgées et des jeunes adultes ;
- Soutenir les entreprises dans leurs recrutements en favorisant l'accueil d'actifs.

Les chiffres relatifs aux dynamiques migratoires sont présentés en séance. Même si les flux sont faibles, il y a des questions à traiter.

Les migrations pendulaires liées aux actifs se font majoritairement avec Cœur du Jura et le Grand Dole, tant pour les actifs entrants que sortants. Il y a probablement une action à conduire avec ces 2 principales polarités.

## 1.2. Thématiques

### - Développer les transports collectifs :

- Maintenir les services existants, notamment le maintien des dessertes TER et TGV matins et soir, voire leur renforcement ;
- La poursuite de l'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) est un axe de travail. Cette action est issue des ateliers du projet de territoire ;
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées : il faut dans un premier temps identifier et qualifier le besoin. Le questionnaire transmis aux communes récemment a pour objectif de recueillir les besoins des plus isolés.

Alain Bigueur : quid du transport à la demande qui existait ?

Philippe Brochet : Très peu de personnes utilisaient le service et le service ne correspondait pas forcément aux attentes (horaires, lieux de transit...).

- Lutter contre l'isolement des jeunes adultes.

### - Réduire les déplacements domicile travail :

- Développer le covoiturage : la plateforme de covoiturage mobigo mise en place par la région n'est pas efficiente. Pour être efficace il faut de la proximité en termes de mobilités.

Etienne Rougeaux : Le problème avec la Région est que le dialogue est à sens unique, qu'il est quasi impossible de se faire entendre.

- Il est proposé de travailler avec les entreprises sur le sujet des déplacements domicile travail.
- La promotion de l'utilisation du vélo.

### - Développer la pratique touristique du vélo :

- Philippe Brochet : Il existe une problématique de sécurisation des voies. Ce sujet concerne le département ?
- Elen Ledet : Le département travaille sur le grand C uniquement et pas sur les autres axes.

### - Développer la pratique des modes doux :

- L'aménagement des voies cyclables est un sujet ;
- Le développement d'équipements vélos est à réfléchir.

Paulette Giancatarino : Peu de jeunes ont aujourd'hui des vélos.

Etienne Rougeaux : Il faut veiller quand on parle de développement de services vélos à ne pas faire de concurrence aux privés.

### - Animer les mobilités :

- Mobilisation des acteurs : un comité local des partenaires doit être créé : l'objectif est de s'appuyer sur les acteurs locaux pour faciliter la sensibilisation aux questions des mobilités ;
- Organiser des manifestations.

Paulette Giancatarino : L'organisation d'une manifestation lors de l'inauguration de la voie Grévy a été positive.

Etienne Rougeaux : En milieu rural, le covoiturage et le transport collectif doivent rester des priorités.

Paulette Giancatarino : Ce que l'on remarque c'est que les jeunes ne font plus de vélos. L'objectif est de l'intégrer très vite chez les plus jeunes.

Jean Marie Truchot : Les parents se déplacent en voiture vers les écoles notamment.

Alain Bigueur : Quand on voit le nombre de voitures qui viennent chercher les enfants à la sortie des écoles alors qu'il y a des transports collectifs, cela pose question. Sur la Vieille Loyer il y a la possibilité de se déplacer sur Dole pour pas très cher avec la proximité de la halte ferroviaire de Montbarrey.

Elen Ledet : Il est nécessaire de faire de la communication sur les services qui existent.

Paulette Giancatarino : Il faut sécuriser les sites pour que les enfants soient en sécurité en vélo, mais également les adultes, et notamment au sein même des villages.

### 1.3. Démarche proposée en 2025

Au regard des enjeux et des pistes d'actions, il est proposé pour 2025 de travailler sur les sujets suivants :

- **Mobiliser les acteurs** : communes, entreprises, les services à la personne, ... pour identifier les besoins ;
- **Développer le Savoir Rouler en Vélo**, via les accueils de loisirs ;
- **Travail auprès des entreprises sur les flux domicile travail**. L'objectif est d'avoir connaissance des éventuelles problématiques rencontrées par les entreprises sur les sujets de transport ;
- **Améliorer la mobilité des personnes âgées** ;
- Schéma des modes doux : Il s'agit d'un gros travail qui va prendre du temps. Ce point sera plutôt traité dans un second temps.

Stéphane Ramaux : Fait part de ses doutes quant à la taille de la collectivité pour dégager un projet dynamique. Le flux de personnes est faible, et pour que ça fonctionne il faut du volume.

Elen Ledet : Ce qui est certain c'est que le report modal de la voiture vers autre chose, ne sera pas sensationnel en termes de nombre, mais chaque trajet en moins a son importance.

Rémi Gauthier : L'objectif pour 2025 est de donner un cadre général.

Stéphane Ramaux : Nous n'avons pas de très grosses entreprises sur le territoire qui pourraient générer des flux conséquents.

Paulette Giancatarino : Le covoiturage fonctionne pour les grands déplacements pour les congés par exemple, alors qu'il y a 15 ans on n'en parlait pas. Certaines personnes ont besoin de covoiturage, n'ayant pas de permis de conduire.

Jean Marie Truchot : 10 personnes vivent au clos de la Louve à Cramans. Ils s'y sont installés du fait des proximités des transports en communs.

Etienne Rougeaux : Dans le cadre d'une politique publique, il faut s'adresser aux 70% des gens qu'on va intéresser, au cœur de cible : quel est ce cœur de cible pour que la politique mise en place réponde aux besoins ?

## 1.4. Priorités à traiter

- Mobilisation et animation du réseau d'acteurs ;
- Savoir rouler à vélo avec les enfants ;
- Développement du covoiturage ;
- Transports collectifs.

Stéphane Ramaux : Il faut interroger les entreprises pour savoir si elles y voient un réel intérêt.

Etienne Rougeaux : Il faut veiller à ne pas créer des dispositifs qui soient des ersatz de TER et qui donne des idées de suppression des trains à la région.

Le sujet du permis de conduire chez les jeunes est probablement à investiguer. Il semble qu'il y ait une forme de phobie de la voiture chez les jeunes. Il faut peut-être creuser ce sujet.

## 2. Tourisme

### 2.1. Explor Games®

Elen Ledet présente en séance un résumé du fonctionnement des Explor Games® sur 2024.

Environ 1500 joueurs recensés dont 70% sur les baraques du 14.

Paulette Giancatarino : l'Explor Games® des baraque est le plus intéressant.

Le bilan financier est légèrement déséquilibré.

Un vacataire a été recruté pour les baraque du 14. Sur les 2 autres sites, le fonctionnement a été internalisé ou porté par des tiers (secrétariat de mairie, bénévoles, agents de la communauté de communes).

Les Explor Games® sont des éléments attractifs sur le Val d'Amour. Il y a un vrai retour positif sur l'outil, avec un public très familial qui est toujours satisfait.

On atteint probablement les limites du système de l'Explor Games®. L'idée serait pour 2025 :

- De proposer le téléchargement gratuit du jeu, de fait sur toute l'année ;
- De maintenir les tablettes pour les groupes, les écoles, les familles en service payant.

Alain Bigueur : Le système du géocaching est sympa à faire. Cela nous amène à découvrir des lieux vraiment intéressants.

Etienne Rougeaux : Pourquoi le mettre en utilisation gratuite ? Ne peut-on pas le proposer uniquement en tablette payante ?

Jean Marie Truchot : L'application rend le service plus universel. Le service ne sera jamais bénéficiaire. Cela permet de faire venir les gens sur place. Les tablettes seraient réservées à certains publics cibles (scolaires, entreprises).

Paulette Giancatarino : qui assurerait la location ?

Alain Bigueur : La présence du vacataire rendait bien service aux bénévoles, et si on le supprime cela peut poser difficulté.

Paulette Giancatarino : La commune est intéressée pour réduire la charge pour les secrétaires de mairies.

Jean Marie Truchot : Nous engagerons également quelques frais supplémentaires pour traduire les jeux en anglais.

Tarifs proposés : 15€ la tablette et 10€ à partir de 5 tablettes.

Le bureau valide :

- Le principe du double fonctionnement en application + tablettes payantes à retirer à l'office du tourisme ;
- La modification des tarifs suivante : location d'une tablette pour 15€, et 10€ par tablettes à compter de 5 tablettes.

## 2.2. Eaux de baignade

Une réunion a eu lieu avec l'ARS et les maires concernés récemment.

La décision a été prise de ne plus référencer les plages en pages ouvertes. Il n'y aura plus d'analyse réalisées par l'ARS en bactériologie et cyanobactéries. Pour information, Belmont et Parcey arrivaient à 4 années successives classées insuffisantes, ce qui signifie que la fermeture était inéluctable l'année prochaine pour ces 2 plages.

Néanmoins, nous proposons de poursuivre les analyses pour notre compte afin de garder les indicateurs et de suivre l'évolution de la situation. Nous proposons également en complément de réaliser des analyses en amont et en aval des rejets des STEP.

Ces analyses nous permettront d'alerter les opérateurs touristiques en cas de pollutions avérées.

En parallèle, le SMDL va se rapprocher l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue pour identifier les sources de pollution les plus prégnantes et notamment l'azote et le phosphore.

Etienne Rougeaux : Dans la logique, soit il y a des analyses d'eaux tout au long de la Loue et on harmonise les pratiques, soit on arrête de se tirer des balles dans le pied pour les professionnels du tourisme, mais nous restons vigilants pour pouvoir prévenir les professionnels. N'ayant aucunes possibilités d'identifier les niveaux de pollution dans le Doubs, il nous semble plus judicieux d'arrêter les analyses officielles et de fermer les sites de baignades

Jean Marie Truchot : Il faut également tenir compte du fait que les prestataires communiquent de moins en moins sur la Loue. Hutozia par exemple a retiré de son plan marketing les références aux eaux de baignades du fait des difficultés rencontrées ces dernières années, et à même retiré les photos du cours d'eau de sa communication.

Par ailleurs, une autre dépense sera supprimée : les coûts liés aux profils de baignade.

Stéphane Ramaux : Sur les STEP, l'idée est de faire amont / aval et sortie des stations.

## 3. Examen des rapports du conseil communautaire

**Signature convention ENEDIS :** La convention couvre différents champs : données de consommation, identification des personnes en situation de précarité énergétique.

Alain Biguer : Le sujet des microcoupures reste prégnant, et beaucoup de personnes se plaignent

Etienne Rougeaux : Le sujet est pris au sérieux, mais reste semble-t-il compliqué à traiter.

Jean Marie Truchot : Les chiffres annoncés dans le Jura semblaient en amélioration en termes de coupures.

Alain Bigueur : Il y a une différence entre microcoupures et coupures. Quand on ne parvient pas à régler un problème au premier niveau, on fait appel à des experts. Les microcoupures sont dangereuses pour le matériel tant électroménager qu'agricole par exemple.

**Signature convention de ruralité** : A la suite de la réunion en sous-préfecture, les conditions sont maintenant réunies pour signer la convention.

Alain Bigueur aurait souhaité que soit indiqué le maintien du nombre de classes. La commune de la Vieille Loyer précisera dans sa délibération « avec un minimum de 3 postes pour le RPI de la Vieille Loyer Montbarrey Santans ».

Etienne Rougeaux : Il est dommage de ne pas avoir une position unanime et identique des communes concernées.

Alain Bigueur : Il y a peu de natalité, et dans les 5 ans il y a un risque de perte d'une classe, et la commune ne veut pas prendre le risque de passer à 2 classes.

**Protection Sociale Complémentaire** : On parle de la prévoyance et pas de la mutuelle. Il est proposé de maintenir le niveau de participation existant.

**Convention les Clés de l'entreprise** : Cette convention permet de cofinancer avec le département les visites d'entreprises des collégiens.

**Décision modificative** : Cette DM permet d'inscrire les sommes nécessaires à la prise de capital de l'AFL.

**Assainissement et eau potable** : Ces rapports concernent la réforme des redevances de l'agence de l'eau. Une partie de la redevance sera maintenant prélevée directement sur la part intercommunale, et il convient de modifier les tarifs pour s'adapter à cette modification. Il s'agit d'un transfert de taxes.

**Ordures Ménagères** : Le SICTOM va passer en C05 pour les bacs gris.

Les élus rencontrent des difficultés dans le suivi des demandes de mise à jour des bases OM.

## 4. Questions diverses

### 4.1. Attribution marché des semeurs

Le marché des semeurs a été attribué à la compagnie Divertimento avec une note de 60. Il manquait beaucoup de renseignements dans le dossier.

### 4.2. Budget

Pour le budget 2025, nous n'avons pas de visibilité sur ce que va décider le gouvernement. Dans l'hypothèse où les orientations actuelles sont maintenues, notre capacité d'autofinancement est en forte baisse. Il faut une réflexion qui aille dans le sens d'une réduction de 5% des charges de manière globale.

#### 4.3. Divers

Alain Bigueur : à l'issue de l'AG des Villages de Chaux, un nouveau président a été élu. Il s'agit de Patrice Cordier de Dole.

Jean Marie Truchot : Quand aura-t-on accès aux informations sur le cadastre solaire ?

Virginie Pate : Laurine a aujourd'hui la capacité d'analyser certaines situations, après s'être formée.

Etienne Rougeaux : Il faut proposer une intervention de Laurine au prochain bureau pour expliquer ce que nous sommes en capacité de faire ou non.

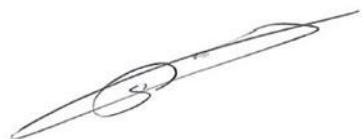
La séance est levée à 20H30

Etienne Rougeaux,



Président

Philippe Brochet



Secrétaire de séance